



EDITORIAL

Le génie de « l'home » L'homme est-il un génie ?

Vous avez bien sûr tous entendu parler et certainement vu le dernier film de Yann Arthus BERTRAND : « home » ! Ce documentaire a été encensé par la critique, et critiqué par d'autres (pas sur le message qu'il véhicule, mais sur les moyens mis en œuvre pour sa réalisation) !

Néanmoins, je trouve personnellement qu'il est certainement à classer parmi les outils qui nous aideront à faire prendre conscience à l'humanité du péril que court notre planète, et de l'urgence qu'il y a à agir.

« En 50 ans, l'exploitation sans mesure des ressources naturelles de la planète, rendue possible grâce à la puissance mécanique apportée par l'utilisation d'énergies nouvelles venues remplacer la seule force des bras, associée à l'explosion de la population mondiale, a profondément modifié la terre ! Celle-ci ne peut plus survivre à ce rythme effréné ! Et pourtant, malgré toutes les mises en garde, tout s'accélère ! »

En ce qui concerne notre domaine d'intervention, c'est-à-dire la protection des oiseaux et de la nature en général, l'ensemble de la communauté scientifique s'accorde à dire que le constat est amer : la perte de la biodiversité engendrée par ces activités humaines démesurées et irrespectueuses de la nature a atteint un seuil inquiétant !

L'UICN dans son dernier rapport nous apprend que :

- une espèce de mammifères sur quatre,
- une espèce d'oiseaux sur huit,
- et une espèce d'amphibiens sur trois sont menacés d'extinction !

« Pourtant, dans la grande aventure de la Terre, chaque espèce a son rôle, sa place. Aucun n'est inutile ou nuisible ! »

Devant un tel constat, le pessimisme pourrait être de rigueur ! Néanmoins, il est de notre devoir, individuel ou collectif, de ne pas baisser les bras et de se battre pour éviter le pire : « à nous d'écrire la suite de notre histoire ensemble. Nous avons tous le pouvoir de changer : qu'est-ce qu'on attend ? »

À la LPO, nous menons ce combat depuis de nombreuses années, conscient de la nécessité de nos actions. La tâche est immense, mais nous y consacrons toute notre énergie ! Nous nous battons quotidiennement, aux côtés de nombreuses autres associations de protection de la nature, afin de préserver une terre où il fera encore bon vivre pour nos enfants et petits-enfants !

Alors : malgré son intelligence « dite supérieure » et les progrès fulgurants réalisés en si peu de temps, l'homme est-il un génie ?

Le hasard fait qu'aujourd'hui, au moment où je suis en train d'écrire ce texte, se déroule un peu partout en France les épreuves de philosophie du baccalauréat ! Cette question aurait peut-être pu être un sujet de choix pour les candidats ! Je vous laisse libre d'apporter votre propre réponse à cette dernière interrogation (promis, je ne ramasserai pas les copies !)

Aidé dans ma tâche par Yann Arthus BERTRAND dont j'ai cité quelques propos mis en italique (j'espère qu'il ne m'en voudra pas pour cet emprunt destiné à défendre la même cause que la sienne !)

Bernard RAYNAUD - Président de la LPO Auvergne

NOUVEAU



Recevez les informations de la LPO Auvergne : LPO Infos, convocations diverses, infos urgentes, nouvelles importante- directement par mail !

- pour permettre des économies à l'association !
- pour éviter le gaspillage de papier !

Si vous avez une adresse mail, envoyez un message à :

lpo-infos.auvergne@orange.fr

en spécifiant simplement : « je souhaite recevoir les publications LPO par mail » et en nous rappelant votre nom, prénom et surtout N° d'adhésion (sur votre carte LPO).

Nous comptons sur vous !

L'équipe de rédaction LPO infos

SOMMAIRE DU N° 66

JUILLET 2009

- 1 : Editorial : Le génie de « l'home »
- 2 : Partenariat avec la Poste ; les actions juridiques
- 3 : Le piaf du trimestre : le vautour
- 4 & 5 : Les Réserves naturelles auvergnates
- 5 : Un refuge grandeur nature
- 6 : Opération hirondelles : un franc succès
- 7 : Troisième fête de l'oiseau
- 8 : La sensibilisation à la LPO
- 9 : Portrait du centre de soins
- 10 : Zoom « actions bénévoles »
- 11 : La LPO protège aussi les tortues
- 12 : A voir sur lpo-auvergne.org

Partenariat LPO – La Poste

Christian Coulomb, responsable de la poste de Vic-le-Comte découvrant les beautés du Val d'Allier a pris contact avec la LPO.

Avec Jean-Christophe Gigault, notre Directeur, ils ont donné forme à leur projet mettant en valeur, fleurs, oiseaux, insectes ... emblématiques du Val d'Allier, grâce aux photos des artistes de la LPO.

Ainsi a été créé un lot de 5 enveloppes prêt à poster : Le guépier d'Europe aux splendides couleurs, le bihoreau gris à l'allure de vieux garçon timide, le lézard vert à la gorge turquoise, le caloptéryx élégant, libellule bleue, le butome en ombelle gracieuse plus bleue aux étamines roses.

L'inauguration de la mise en vente a eu lieu à la poste d'Issoire en présence d'un responsable régional de la Poste, des receveurs des postes des communes riveraines de l'Allier et des membres du Conseil Municipal de la ville d'Issoire.

Des bénévoles, Annie, Monique, Lucien, Madeleine-Marie ont, toute la journée, commenté les panneaux de l'exposition installée dans le grand bureau public.

Dans l'esprit des clients les « dames de la LPO » jumelées avec les « demoiselles de la Poste » ont été confondues et, entre deux explications ornithologiques ont rempli des mandats et guidé quelques clients en difficulté.

Ambiance très sympathique

Beaucoup de propos chaleureux pendant le vin d'honneur. Très vite les paquets d'enveloppes ont eu un grand succès. Ma petite enquête sur Clermont-Ferrand, en particulier sur le bureau de la place de Jaude l'a confirmé.

Dans la région, une exposition sur le Val d'Allier a circulé dans 10 bureaux de poste du Puy-de-Dôme côté rivière Allier. La borne interactive réalisée dans le cadre de Loire nature, a permis de répondre aux nombreuses questions des clients et a eu un grand succès auprès des « 15-30 ans ».

Devant la réussite de l'opération, la Poste et la LPO ont lancé une deuxième édition toujours sur le Val d'Allier avec de nouvelles photos : martin pêcheur, sarcelle d'hiver ... 20 000 enveloppes Prêt-à-poster ont été éditées et sont distribuées sur l'ensemble des bureaux de poste de la région.



Une exposition de 20 panneaux 60*80 cm a été conçue spécialement pour mettre en valeur la richesse remarquable de la rivière Allier. Ces panneaux sont présentés en plein air, sur les grilles du square René Cassin (près de la Gare) durant tout le mois de juillet. D'abord à Issoire, dont le Maire a souhaité poursuivre ce partenariat et ainsi valoriser les richesses naturelles du Val d'Allier situé aux portes de la commune puis cette exposition poursuivra son chemin sur d'autres communes du Val d'Allier.

Le lancement de ces Prêt-à-poster ainsi que l'inauguration de l'exposition a eu lieu le 23 juin 2009 à Issoire en présence de Jacques Maigne (Maire d'Issoire), de Dominique Forest (responsable de la Poste d'Issoire) et de Chantal Guélin et Jean-Christophe Gigault (LPO Auvergne).

Nous vous invitons tous à aller découvrir cette belle exposition.

Madeleine-Marie Lucas

Les actions juridiques de la LPO

Depuis sa création, la LPO AUVERGNE s'est toujours trouvée soucieuse d'agir conformément à ses statuts, à savoir la défense de l'oiseau et de son milieu. Elle agissait toutefois au coup par coup, n'ayant pas de structure pour centraliser et agir. Confrontée à un problème de droit, elle réagissait tantôt en fonction du lieu, tantôt en fonction de l'auteur ou de l'espèce victime d'une infraction.

Afin de regrouper toutes ses actions dispersées et traiter ainsi la totalité du sujet, le conseil d'administration de la LPO AUVERGNE décidait, dans la seconde partie de l'année 2007, de se doter d'un organe destiné à regrouper et traiter tous les problèmes de droit sous le vocable « groupe juridique », en collaboration avec une avocate du Puy en Velay qui a accepté de nous épauler.

Ce groupe a été mis en place fin novembre 2007. Avec le recul d'une bonne année, il est possible d'un faire un premier bilan.

Son action s'est exercée dans trois domaines principaux : l'administratif, le préventif et le répressif.

L'administratif est le domaine le plus dense. En fonction de l'actualité, le groupe juridique a été conduit à contacter des administrations de l'état, des collectivités locales voire même des particuliers.

A ce titre, ce groupe a contacté des mairies afin d'empêcher la destruction de nids d'hirondelles ou de corbeaux en pleine période de couvainon (Vichy, Montluçon, Nérès les bains par exemple). Son action a permis d'annuler ou différer des projets néfastes.

Durant la période de gel de cet hiver, plusieurs interventions par téléphone et par lettres auprès des quatre préfetures et ONCFS régionales ont permis d'obtenir la suspension de la chasse pour certaines espèces dans l'Allier et en Haute-Loire.

Le groupe a également conseillé des particuliers sur les actions à mener comme par exemple la pose de planchettes pour protéger les façades possédant des nids d'hirondelles

Le domaine préventif est celui des contacts avec les diverses administrations principalement : contacts réguliers avec les ONCFS des quatre départements, avec les élus, maires principalement. Le groupe centralise également tous les recours devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand et assiste aux audiences (recours des cormorans en Haute-Loire et des éoliennes dans le Cantal).

Le domaine répressif constitue l'ultime recours lorsque le mal est fait. La LPO porte plainte en se constituant partie civile lorsque l'infraction (braconnage, pollution, vente illégale sur internet) est dans notre zone de compétence. Le groupe conseille également les particuliers sur la conduite à tenir en cas de constatation d'une infraction (braconnage etc...)

Enfin, le groupe juridique est en liaison avec la mission juridique de la LPO nationale à Rochefort pour le conseil et l'action (l'affaire des oiseaux protégés naturalisés mis en vente par un commissaire priseur à Moulins qui est actuellement devant la justice).

Pour son action, le groupe juridique compte beaucoup sur le soutien des adhérents et sympathisants qui sont les mieux à même de signaler les problèmes et de vérifier ensuite si les engagements des administrations et des élus sont bien suivis d'effet.

Le piaf du trimestre ...

Le vautour fauve

Cette nouvelle rubrique du LPO Infos concernera chaque fois une espèce qui s'est fait remarquer récemment au cours du trimestre écoulé. Cette fois ci ce sera le Vautour fauve, signalé assez régulièrement ces derniers mois sur faune auvergne.

En effet, au cours du mois de mai 2009, 18 données ont été signalées pour environ 50 individus. Au 15 juin, déjà 8 données avaient été transmises pour 30 individus.



C'est dire que l'espèce se fait notablement remarquer en ce moment.

C'est une très grande espèce que les ornithologues ne peuvent rater ! On la voit maintenant régulièrement en Auvergne. Elle a été réintroduite dans les grands Causses (gorges de la Jonte et du Tarn) vers 1980 et elle s'y est reproduite à partir de 1982. La population de cette région est maintenant notable et en 2007, 170 à 180 couples ont pondu. Avec les immatures, les jeunes à l'envol et d'éventuels adultes non reproducteurs, la population totale de ce secteur est donc élevée et peut « envoyer » des individus vers notre région, qui est proche, à vol d'oiseau.

Fréquentation de la région :

Les observations du Vautour fauve en auvergne ont été récemment récapitulées par R. Riols (2008).

Jusqu'en 2000 le Vautour fauve a été très rare en Auvergne. Puis les observations ont augmenté petit à petit. En 2003 l'effectif cumulé des observations a été de plus de 50 individus. En 2006 il était proche de 250, puis a atteint plus de 400 en 2007. Ces valeurs sont considérables et indiquent que les chances de voir l'espèce sont significatives.

A noter que quelques Vautours moines sont aussi visibles, mais en petit nombre.

Ce qui est intéressant également est la répartition de ces observations dans l'année. C'est en juin que les observations sont les plus nombreuses, suivies de mai et juillet. Des oiseaux ont cependant été vus dès février et jusqu'en octobre. Les oiseaux préfèrent tout de même les mois « chauds ».

Pour 2009 des observations ont déjà été signalées. Si vous observez des vautours faites bien remonter l'information.

Pour ceux qui s'inquiètent de ces mouvements une analyse poussée du phénomène a été réalisée par M. Terrasse (2006). Il conclue que les observations faites loin des Causses correspondent à des mouvements naturels de prospection des oiseaux au nord de leur aire actuelle de nidification.

Polémique sur le comportement des vautours :

Une importante polémique a débuté en 2007 à propos du comportement des vautours. Sont-ce de simples nécrophages ou peuvent-ils tuer du bétail ? Une analyse de la situation a été faite par M. Terrasse et al. (2008) dans la revue Rapaces de France. Il est possible, en effet, que des vautours tuent ou achèvent une bête malade, ne bougeant plus, ou une femelle mettant bas dans des conditions difficiles. Les cas recensés sont plutôt rares, mais ils existent. Un berger rencontré sur le Causse de Sauveterre nous a dit qu'il soupçonnait les vautours de lui manger quelques brebis par an, brebis non mortes, mais ce berger n'avait pas été témoin d'attaques particulières et ne semblait pas trop « remonté » contre les vautours.

En effet tout est ensuite une question d'appréciation. Pour certains une brebis de moins ou une vache de moins est scandaleux. Pour d'autres c'est « plutôt » naturel si cela rentre dans les limites d'une mortalité inévitable et raisonnable. Les naturalistes ne se réjouissent pas, évidemment, de la disparition d'animaux domestiques, mais il faut relativiser et en l'occurrence beaucoup de cas annoncés ne sont pas prouvés : les bergers ne sont pas toujours derrière leurs animaux et les vautours patrouillent en permanence !



Comme face à d'autres prédateurs la position des naturalistes se veut raisonnable : par exemple protéger les troupeaux, avec des chiens dressés, par un minimum de surveillance. Notre berger du Sauveterre craignait plus les chiens errants que les vautours et il avait acheté deux ânes pour protéger son troupeau. Espérons que les ânes feront peur aussi aux vautours, du moins à ceux qui pourraient s'en prendre à du bétail encore vivant !

Pour saisir vos observations ou consulter les données « vautour » : www.faune-auvergne.org

Le 15 juin 2009 - JP Dulphy

Les réserves naturelles auvergnates

(Première partie)

Qu'est ce qu'une réserve naturelle ?

Les premières réserves naturelles ont été créées en France par des associations de protection de la nature (Réserves de Camargue, du Néouvielle, des Sept Iles). Elles n'avaient alors pas de statut juridique. C'est la loi du 1^{er} juillet 1957, complétant celle du 2 mai 1930 sur le classement des sites, qui a permis officiellement la création de réserves naturelles en France pour "la conservation et l'évolution des espèces". Cette loi a été remplacée en 1976 par la loi relative à la protection de la nature qui consacre un chapitre à la notion de réserve naturelle et qui définit avec précision cet instrument de protection. Leur but est "la préservation d'espèces animales ou végétales et d'habitats en voie de disparition sur tout ou partie du territoire national ou présentant des qualités remarquables, de la reconstitution de populations animales ou végétales ou de leurs habitats, de la conservation des jardins botaniques et arboretums constituant des réserves d'espèces végétales en voie de disparition, rares ou remarquables, de la préservation de biotopes et de formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables, de la préservation ou la constitution d'étapes sur les grandes voies de migration de la faune sauvage, des études scientifiques ou techniques indispensables au développement des connaissances humaines, de la préservation des sites présentant un intérêt particulier pour l'étude de l'évolution de la vie et des premières activités humaines".

Les réserves naturelles sont créées par décret après enquête publique, consultation interministérielle et avis du Conseil National de Protection de la Nature. Autour des réserves naturelles, il peut être créé par le Préfet, après enquête publique et accord du conseil municipal concerné, un périmètre de protection dans lequel un certain nombre de servitudes peuvent être imposées afin de renforcer la protection de la réserve naturelle. Les réserves sont placées sous l'autorité de l'état et elles sont gérées par convention par des associations (cas de la LPO, de la Société Nationale de Protection de la Nature), des établissements publics (Office National des Forêts, Office National de la Chasse, parc nationaux, université) ou les collectivités locales.

Des réserves naturelles peuvent aussi être créées à la demande de propriétaires privés sur des terrains leur appartenant. Ce sont les anciennes réserves naturelles volontaires devenues réserves naturelles régionales. Cela revient à donner une protection pénale sous forme d'un agrément à des protections voulues par des particuliers sur leur propriété. Cette protection n'est cependant pas assurée dans le temps car révoquant à la demande du propriétaire. Les réglementations des réserves ne sont pas toutes identiques.

Si aucun aménagement ne peut y être entrepris, sauf avec l'autorisation du ministre de l'environnement, la réglementation varie selon les objectifs de la réserve. La flore et la faune sont protégées dans les réserves naturelles mais la réglementation de la chasse est par contre variable. Elle peut être totalement interdite, interdite sur une partie, interdite pour certaines espèces ou totalement libre. De même l'accès des promeneurs peut être libre, interdit, limité à certains sentiers, limité à certaines périodes. Les activités humaines traditionnelles sont souvent autorisées dans les réserves naturelles et sont encouragées quand elles concourent au maintien d'un milieu favorable à des espèces que la réserve a pour objectif de protéger.

Site WEB des réserves naturelles de France : <http://www.reserves-naturelles.org/accueil/accueil.asp>

Les réserves naturelles de montagne en Auvergne

La réserve naturelle nationale de la vallée de Chaudesfour a été créée par décret le 14 mai 1991. Elle s'étend sur 820 hectares de la partie est du massif des Monts Dore (Puy-de-Dôme), sur la commune de Chabom – sur-le-Lac, auxquels s'ajoute un périmètre de protection limité à l'emprise de deux téléskis sous le Puy Ferrand. Les altitudes vont de 1 000 m à 1854 m (Puy Ferrand). Les parties sommitales sont couvertes de pelouses et tourbières pendant que les forêts de hêtres, épicéas et sapins se développent sur les pentes. Le fond de la vallée est occupé par des pâturages et des prairies de fauche. Cueillette, chiens et VTT sont interdits. L'exercice de la chasse est limité à la partie est de la réserve et interdit sur le reste.

La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy a été créée par [décret du 13 juillet 2007](#). Située elle aussi dans le massif des Monts Dore (Puy-de-Dôme), son territoire, d'une superficie de 1894 ha, s'étend sur cinq communes : Chastreix, Le Mont-Dore, Chambon-sur-Lac, Besse et Saint Anastaise et Picherande. Il se situe essentiellement sur le versant sud du Sancy et englobe le cirque glaciaire de la Fontaine Salée, le Puy de Paillet, le Val de Courre, le Val d'Enfer, le versant sud du Puy de Cacadogne, et un prolongement qui englobe les hêtraies et la tourbière de la Masse. La réglementation permet aux touristes la pratique de « sports de nature » compatibles avec les objectifs de protection. Les activités pastorales et agricoles sont inchangées. La chasse reste autorisée, seule la chasse des oiseaux est interdite. L'accès des chiens est interdit.

Ces deux réserves protègent une flore particulièrement riche, en particulier des espèces alpines. Parmi les oiseaux, le merle de roche, le merle à plastron et l'accenteur alpin en constituent les éléments les plus remarquables.

Parmi les mammifères ce sont les espèces introduites que sont chamois, mouflons et marmottes qui sont les plus spectaculaires.

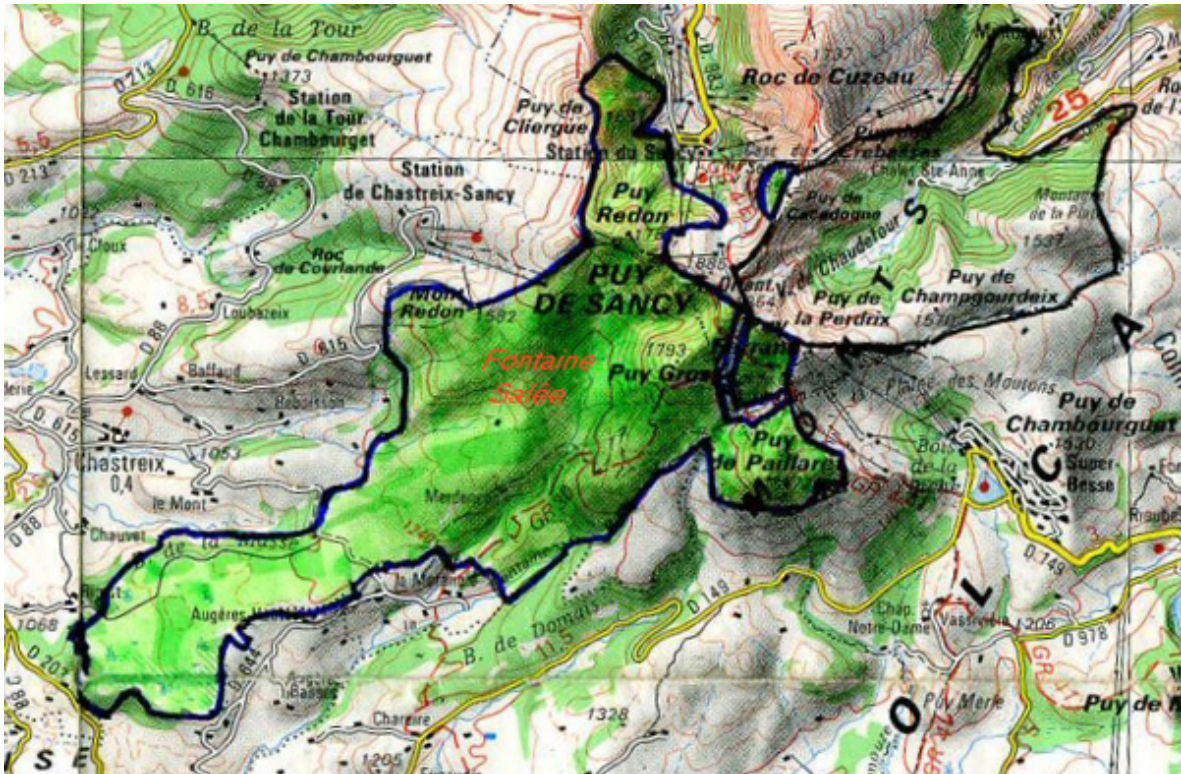
Ces deux réserves sont gérées par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et l'Office National des Forêts. La LPO a un siège au comité consultatif de chacune d'elles. Une maison de la réserve accueille les visiteurs à Chaudefour et cette réserve propose des sorties guidées pour le grand public et les scolaires. Les infrastructures de la réserve de Chastreix sont en cours de réalisation.

Réserve de Chaudefour : <http://www.reserves-naturelles.org/reserves/alpha.asp?arbo=1.0&idres=44>

Réserve de Chastreix : <http://www.reserves-naturelles.org/reserves/alpha.asp?arbo=1.0&idres=355>

Alex Clamens

Dans le prochain numéro : les autres réserves naturelles d'Auvergne



Carte des réserves naturelles de montagne du massif des Monts Dore.

A l'est réserve naturelle de Chastreix-Sancy. A l'ouest réserve naturelle de la vallée de Chaudefour.

Un refuge grandeur nature



A l'occasion de la fête de l'oiseau et de la nature, une première rencontre régionale des amoureux des « **Jardins refuges LPO** » s'est déroulée le samedi 30 Mai 2009 à la Plantelière d'Arpajon. Ce site de 6 hectares, dédié à la nature, propriété depuis 2 ans de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac est l'un des 56 refuges du Cantal.

En présence de Nicolas MACAIRE, animateur des refuges LPO au niveau national et des principaux responsables du lieu, une vingtaine de personnes a pu, tout au long de la journée, s'informer de la nouvelle politique des refuges, découvrir l'histoire du lieu et de son entretien, partager des expériences.

Un apéritif offert par la Biocoop d'Aurillac ainsi qu'un pique-nique pris en commun ont permis de confirmer la franche convivialité de cette belle journée ensoleillée. Les visiteurs présents ont pu vérifier qu'ils n'étaient plus isolés dans leur démarche éco-citoyenne, et que les collectivités, elles aussi, s'impliquaient dans la protection de l'environnement et de sa biodiversité. Cela donne du courage pour continuer.

Evelyne Regnies

Opération « Hirondelles » : un franc succès



En mars-avril, la LPO Auvergne avait lancé la première partie de cette grande enquête sur les hirondelles. Avec près de 400 réponses, nous avons pu cerner correctement le retour printanier des deux espèces d'hirondelles (H. de fenêtre et H. rustique) en mars. L'engouement suscité par cette action nous a encouragé à poursuivre avec un second volet d'action, pour recenser les communes où nichent les deux espèces.

Des centaines de réponses nous sont parvenues, qui permettent de commencer de tracer les cartes de présence de nos oiseaux. Le tableau ci-dessous (complété par les deux cartes) montre l'état des lieux réalisé en deux mois seulement.

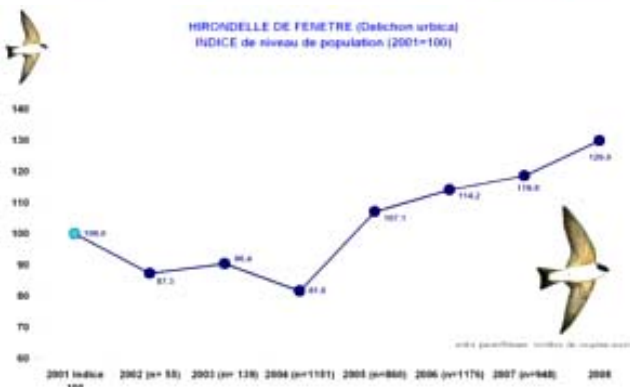
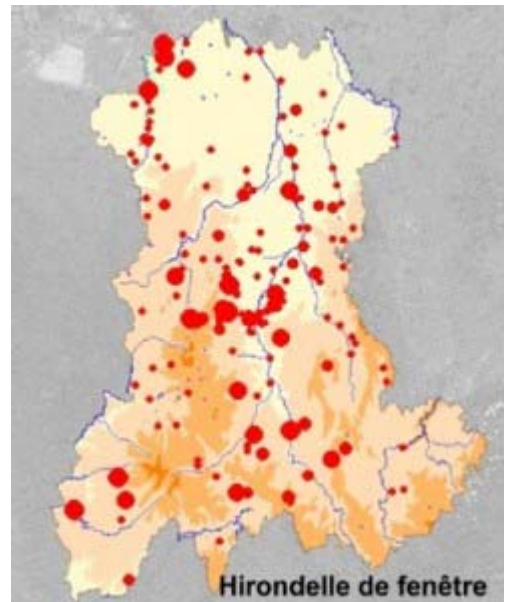
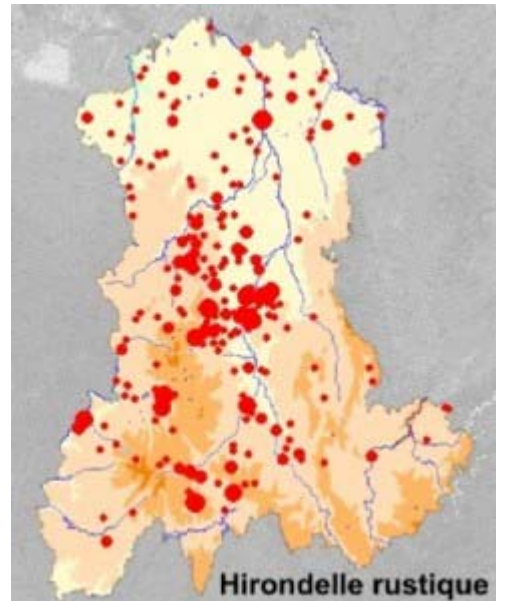
Bien sûr, nous sommes encore loin du compte, mais le recensement va continuer jusqu'à juillet et reprendre l'année prochaine.

Données à la date du 18	Nombre de communes où nichent les Hiron-	Nombre de communes où nichent les
Allier	54	64
Cantal	34	22
Haute-Loire	14	11
Puy-de-	94	73
TOTAL	196	170

Il est important de rappeler que les hirondelles sont des passereaux en voie de diminution dans de nombreuses régions françaises. En Auvergne, un « Réseau Hirondelles » très organisé suit la reproduction des hirondelles (coordination: Jean-Jacques Lallemand) depuis 2001. Pour l'instant, nos hirondelles semblent en partie épargnée par cette chute des populations, MAIS nous ne savons pas quel était l'état de ces populations avant 2001 ! De plus, une forte baisse de reproduction a été notée en 2008 pour l'hirondelle rustique, avec une faible production de poussins (voir les courbes en bas de page).

L'action Hirondelles va donc se poursuivre et a besoin de vous :

- pour signaler toutes les communes où nichent les deux espèces
- pour participer au « Réseau Hirondelles » si vous avez des hirondelles chez vous et que vous souhaitez aller plus loin dans la protection des oiseaux.



Pour participer.
 → Opération Hirondelles
 Par téléphone au 04 73 36 39 79
 Par mail: hirondelles-auvergne@orange.fr
 → Réseau Hirondelles
 Par téléphone au 04 73 36 39 79 (J.J. Lallemand)
 Par mail lpo-auvergne.jjlallemand@wanadoo.fr

Troisième Fête de l'Oiseau et de la Nature à Aurillac

C'est avec ces mots que Quentin, 8ans, nous a décrit sa fête de l'Oiseau et de la Nature :

Lors du dernier week-end de mai, maman et papa avaient décidé de nous emmener à la fête de l'Oiseau à Aurillac. Dès le vendredi soir, on est allé voir un film sur le loup au muséum des volcans. Il y avait au moins 100 personnes et après le film on a pu poser des questions à deux spécialistes venus rien que pour nous. Moi j'ai demandé pourquoi il y avait des gens qui voulaient faire du mal au loup parce que dans le film, ils avaient l'air trop mignon.

Le samedi, je suis allé avec papa à une balade pour découvrir les oiseaux autour d'Aurillac pendant que maman était à la Plantelière, pour parler des jardins refuges pour la Nature et les Oiseaux (comme notre jardin) et rencontrer plein de gens. Et puis l'après-midi, on a vu des films sur la nature, et même qu'on a appris que la taupe, elle a des super pouvoir comme Superman ! Par contre j'étais un peu déçu parce que j'ai pas gagné au concours photo, ma mésange bleue, elle leur a pas plu et papa il dit que c'est normal parce qu'elle était floue mais moi, c'est elle que j'aimais.

On s'est couché tard après les films mais le dimanche, on est allé se balader le matin le long de la Jordanne où il y avait tout un tas de trucs à faire. Moi, j'ai construit un nichoir pour ma copine la petite mésange bleue et le monsieur qui m'a montré comment faire, il me l'a donné après. Et puis j'ai fait plein de jeux hyper chouettes, et puis une dame nous a raconté une histoire sur la nature. J'ai appris plein de choses sur les rapaces et sur les hirondelles. Comme c'était super bien, on est resté manger là-bas et on a continué de s'amuser tout l'après-midi et puis maman, elle voulait aller à des sortes de discussions avec des spécialistes qui parlaient d'animaux incroyables comme le faucon pèlerin, l'ours et même une moule qui vit dans les rivières. Moi j'ai pas tout compris mais maman, elle avait l'air très contente.

La fête de l'Oiseau, c'était vraiment génial ! J'espère qu'on pourra y retourner l'année prochaine !

Comme Quentin et sa famille, ce sont plus de 2000 personnes qui ont participé à la 3ème Fête de l'Oiseau et de la Nature. Beau succès grâce aux nombreux bénévoles qui se sont investis dans l'organisation et l'animation des activités mais également, grâce aux artistes, associations et autres structures liées à la protection de la nature et à la défense de l'environnement qui ont répondu à notre invitation. N'oublions pas de remercier également nos partenaires que sont la LPO France, la Mairie d'Aurillac, le Conseil Général du Cantal, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, la DIREN, le FIFO, Europe Nature Optik et Nikon.

Rendez-vous à tous lors de la prochaine édition de la Fête !

Nicolas Lolive



LA SENSIBILISATION A LA LPO

Voilà l'été, voilà l'été, enfin l'été...

Voici le temps des vacances et des loisirs, de prendre son temps, de profiter des beaux jours, en famille ou entre amis, alors pourquoi ne pas participer aux activités que vous propose la LPO durant tout l'été ? Sur les chemins du bocage, en forêt, sur les bords d'Allier et même en ville, la nature n'en finira pas de vous émerveiller !

Un festival de balades nature ! (Auvergne)

Chaque semaine, dans chacun des 4 départements, plusieurs balades encadrées de découverte de la nature vous sont gratuitement proposées, alors profitez-en !

Tout le programme sur le www.lpo-auvergne.org ou au 04 73 36 39 79

Exposition « De l'eau à la Bouche » - jusqu'au 31 août 09

- Espace nature du Val d'Allier - Moulins (03) -

Venez découvrir une exposition originale pour mieux comprendre la ressource en eau potable et testez vos sens.

Laissez vous bercer par le doux clapotis des fontaines du jardin d'eau du plasticien Christophe Dalecki, goûtez et appréciez différentes eau de source et minérales d'Auvergne, testez vous-même la qualité physico-chimique de l'eau du robinet, jouez un air de musique aquatique et participez aux ateliers.



LA SENSIBILISATION A LA LPO (suite)**Ateliers enfants « Musique Verte »**

Tous les samedis et dimanches après-midi durant l'exposition pour construire des instruments de musique, naturellement !

Entrée libre et gratuite tous les après-midi de 14h00 à 18h00, fermé les jours fériés.

Infos au 04 73 44 46 29 - Espace Nature du Val d'Allier, 8 bd de Nomazy à Moulins

Exposition de nids d'oiseaux – jusqu'au 2 août 09 - Saint Bonnet de Tronçais (03) -

A la ferme de l'étang, découvrez et admirez une fabuleuse collection de plus de 40 nids d'oiseaux. Ouvert les après-midi de 15h à 19h

Exposition « jardins paysans et nature de proximité » - jusqu'au 30 août 09

- Maison des oiseaux du Haut-Allier – Lavoûte-Chilhac (43)



Une immersion ludique autour du thème du jardin. Le jardin est un lieu où se déploie une vie foisonnante et étonnante à découvrir : les papillons butineurs, l'ortie, un engrais et un pesticide naturel, les Mésanges et le Hérisson, des régulateurs d'insectes ... à travers l'exposition et la visite d'un jardin aménagé, vous découvrirez le rôle et l'utilité des « auxiliaires de culture » ainsi que les moyens qui vous sont proposés pour les accueillir.

Expo en accès libre – ouvert du dimanche au vendredi, de 14h30 à 18h30. Infos au 04 71 77 43 52

Exposition « A la découverte du Val d'Allier » - jusqu'au 31 juillet 09**Square René Cassin – Issoire (63)**

A travers 17 clichés photographiques exposés sur les grilles du square René Cassin (proximité gare SNCF) à Issoire, venez découvrir une manière originale de valoriser la faune du Val d'Allier. Cette exposition s'effectue en parallèle de l'édition d'une nouvelle série de « prêts à poster » en partenariat avec la Poste et la Ville d'Issoire.

Infos 04 73 36 39 79

Enveloppes PAP disponibles dans les bureaux de Poste et à la LPO Auvergne

Ne manquez pas aussi les prochains RDV d'automne !

EXPOSITION : « La batellerie sur l'Allier » - Du 2 septembre à fin décembre 09
Espace nature du Val d'Allier – Moulins (03)

FOIRE BIO D'AURILLAC (15) : dimanche 6 septembre 09

Avec la participation du groupe Local Cantal de la LPO

FORUM DES ASSOCIATION D'AURILLAC - samedi 12 septembre

Avec la participation du groupe Local Cantal de la LPO

« LES RDV NATURE » AU MAGASIN NATURE ET DECOUVERTE de Clermont-Fd - samedi 12 septembre après-midi

Stand LPO et atelier conseil/information sur l'accueil et le nourrissage des oiseaux en hiver. Cette journée sera suivie d'une balade nature à Montjuzet, le samedi 19/09 sur la nature de proximité.

Zoom sur la Migration - eurobirdwatch 09 – 3 et 4 OCTOBRE 09

- Samedi 3 octobre, rendez-vous à 9h30 à l'église de Châtel de Neuvre (03) pour une balade de 2h30 sur la Réserve Naturelle du Val d'Allier. Inscription au 04 70 44 46 29.

- Dimanche 4 octobre aux Côtes Matras (commune de Noyant – 03)) avec les groupes locaux de Moulins et Vichy sur la journée de 9 h à 18 h. (Contact : Annette Faurie (04 70 28 21 83) ou Patricia Godé (06 88 27 56 56).

- Dimanche 4 octobre, Col de Prat de Bouc (15), rendez-vous de 8h à 18h avec le groupe local Cantal pour des observations, comptages, expositions, balades. (Contact : Bernard Raynaud 04 71 20 19 37)



FETE DE LA BIO - dimanche 11 octobre à Beaulieu (43) :

Nombreux stands sur les produits et matériaux bio, déjeuner bio... et comme en 2008, grand stand LPO, ateliers mangeoires pour les enfants et sortie nature à la découverte des bords de Loire (Départ 10H00 devant l'église). Venez nombreux !

Informations : Franck Chastagnol 06.31.10.97.51

Stéphanie BESSE

Ce trimestre, Portrait du Centre de Soins

Le centre de soins

A l'origine, un centre de soins chez Pédro Céa, puis en 1992, devant l'évolution des textes et normes juridiques, la LPO décide de construire un nouveau centre situé au 2 bis rue de la Gantière ; lieu aujourd'hui le plus connu de la LPO Auvergne.

Un patrimoine...

Un minuscule jardinnet, un petit bâtiment symbolisant un bâtiment vigneron auvergnat avec des tuiles aux quatre coins du toit et un décor de queue d'hirondelles en aronde de bois.



Un petit bureau d'accueil où l'oiseau est reçu, identifié et où sont recueillis tous les renseignements le concernant.

Une salle de soins pour une première consultation, un premier nettoyage et tous les soins futurs.

Une salle de repos pour que l'oiseau se calme, se rassure dans une cage confortable, se prépare à recevoir des soins.

Un grand hangar avec mezzanine pour les rangements les plus divers. Au sol, l'espace est dédié au nourrissage et l'hébergement des oiseaux en cages ainsi qu'à l'entretien courant.

Nous arrivons aux clapiers où l'oiseau va demeurer pendant sa période de soins. Puis aux petites volières pour la convalescence des petits oiseaux. Enfin, sont installées les grandes volières pour l'entraînement au vol, dont une pour les rapaces et une autre pour les oiseaux d'eau avec une mare.

A l'issue de son parcours, si l'oiseau est viable dans la nature, le soigneur capacitaine procédera à son relâcher dans un milieu naturel qui lui est favorable.

VENTE DE GRAINES DE TOURNESOL 13 ET 14 NOVEMBRE 2009

Pour Nourrir les oiseaux en hiver, favoriser l'agriculture biologique et participer au fonctionnement du Centre de soins pour oiseaux sauvages de la LPO Auvergne, achetez des graines de tournesol bio ! Réservations indispensables – infos au CDS 04 73 27 06 09 – bulletins de réservation téléchargeables et informations complètes disponibles dès la fin juillet sur le www.lpo-auvergne.org

Les bulletins version papier seront diffusés courant septembre.

Des hommes...

Deux salariés : Frédérique, une jeune femme au regard vif et décidé assure la responsabilité de l'ensemble. François, un grand gaillard aux yeux bleus, est l'aide-soigneur de la maison.



Cinq bénévoles : très présents, actifs et très expérimentés qui constituent le noyau dur du centre :

Pedro : capacitaine fidèle pour les soins aux oiseaux, Michèle : chargée de l'encadrement des bénévoles, Julien : informaticien qui a grandi avec le centre, Johanna : vétérinaire, spécialiste de la faune sauvage, Irène : administratrice référente.

Un groupe de bénévoles et de stagiaires sans qui le centre ne pourrait pas fonctionner: Serge, Aline, Samir, Shine ...participent, selon les saisons et leurs compétences, aux diverses tâches, du nettoyage des cages aux 1ers soins médicaux.

Avec beaucoup d'astuces et de bon sens, un règlement intérieur et un protocole de soins ont été formulés et affiché, des formations aux soins sont réalisées ce qui permet à chacun, de progresser et de développer ses connaissances vis à vis des oiseaux blessés.

Depuis le début de l'année jusqu'à mi juin, 556 oiseaux sont venus se faire soigner. En 2008, ce sont plus de 1900 oiseaux qui ont été accueillis au centre ce qui en fait le plus important sur ce point parmi les centres LPO en France.

Madeleine-Marie Lucas

Centre de soins pour oiseaux blessés 2 rue de la Gantière 63000 Clermont-Fd

Ouvert tous les jours en fonction des permanences des salariés et bénévoles.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou rapatrieur, n'hésitez pas à le contacter - horaires et Infos par téléphone au 04 73 27 06 09.

Zoom actions bénévoles

Intervention hirondelles de fenêtre

Antenne locale agglomération de Vichy

L'un des résidents d'un petit groupe d'immeubles basé à Vichy à proximité de l'Allier s'est plaint auprès de la LPO Auvergne pour la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre (réfection des façades). A la demande de Pierre Coufleau du Sce juridique, le représentant de l'antenne locale LPO de l'agglomération de Vichy s'est rendu sur place pour constater en effet qu'une entreprise locale effectuait des travaux de ravalement sur trois bâtiments où de très nombreux nids étaient situés dans les angles des fenêtres ainsi que sous des balcons.

Après avoir informé le responsable du chantier que des problèmes pourraient survenir en cas de destruction d'espèces protégées, un constat a été effectué le lendemain par l'ONCFS. Après intervention de J.C. Gigault auprès de l'architecte un accord a été trouvé pour une mise en attente des travaux sur les façades, puis reprise après l'envol des oisillons (l'entreprise pouvant cependant travailler sur les pignons). Copies courrier adressé : à l'entreprise et ONCFS, l'achat puis la pose par l'entreprise de 20 nids préfabriqués auprès d'un organisme compétent.

Intervention positive, cependant la plupart des Syndics ou gérants d'immeubles ignorent la législation sur les espèces protégées (en particulier hirondelles de fenêtre). Un travail de sensibilisation reste donc à mener auprès des organismes représentants



Faucon pèlerin

Groupe local LPO de Moulins

Depuis déjà quelques années, le Faucon pèlerin fréquentait la ville de Moulins. Seulement, son perchoir favori n'était jusqu'alors pas encore identifié. C'est maintenant chose faite, il s'agit de la cathédrale qui est fréquentée quasi quotidiennement au minimum jusqu'au 6 juin.

Une visite en compagnie d'une personne des Bâtiments de France a révélé des reliefs de nombreux repas (au menu : minimum 10 Pigeon domestique (dont un voyageur), 1 oiseau indéterminé, 2 Mouette rieuse, 1 Sterne pierregarin et 1 Bécasse des bois. La présence de cette dernière indique que l'oiseau chasse peut être au crépuscule profitant ainsi de l'éclairage urbain (à l'image de ce qui est connu à Besançon).

Il a été demandé à la ville de Moulins de bien vouloir nous aider pour la fabrication d'un nichoir. En effet, suivant une dynamique nationale, l'espèce pourrait bien se reproduire un jour sur la cathédrale. Et dans ce cas, il est fort probable que le lieu qu'aura choisi le Faucon provoquera de nombreux désagrément et de ce fait compliquera un peu les choses. C'est pourquoi, un nichoir permettrait d'orienter sa reproduction vers un lieu préalablement défini sans que celui-ci provoque de désagréments.

Projets d'actions

Groupe local LPO de Moulins

Deux projets sont en cours de préparation :

Un suivi sur la faune (et peut-être la flore suivant les compétences de chacun) située entre la Réserve Naturelle du Val d'Allier et la ville de Moulins. En effet, depuis les dernières élections municipales, le projet d'un second pont est de nouveau à l'ordre du jour. Et afin d'apporter des éléments nécessaires pour la prise en compte de la biodiversité remarquable, il est nécessaire de suivre le projet avec attention.

Par ailleurs, une exposition photo sur les oiseaux pourrait voir le jour avec l'un ou l'autre des clubs photos de l'agglomération de Moulins. Il permettrait de rapprocher deux utilisateurs de la Nature. Et contribuer à la découverte de la gentille ailée.

Action en cours pour la confection de nichoirs à chouette chevêche

Groupe local LPO Ambert

Sous la houlette de Gilles GUILLEMENOT, un des ornithologues du groupe, et membre du réseau national de suivi de la chouette chevêche, nous avons participé à des actions de connaissance et de comptage de cet oiseau dans la région. Ici aussi, mais peut-être moins que dans bien d'autres secteurs, cette espèce est menacée (méthodes d'agriculture, modification de l'habitat...). Dans ces conditions, la pose de nichoirs à chevêche, en bois, peut s'avérer très utile. Nous avons donc contacté des professeurs du lycée d'Ambert (section menuiserie : MM.AUBERT et VIAL), pour leur demander d'en faire confectionner, par leurs élèves, et dans le cadre de leur projet pédagogique. En temps qu'adhérents LPO, nous assurerions pour notre part, une formation-information sur le sujet.

Les professeurs ont répondu favorablement.

Le coût, pour la confection de 20 nichoirs, serait de 200€ somme dont nous ne disposons pas, ce qui justifie une demande de subvention effectuée auprès de la mairie d'Ambert.

CONSERVATION : La LPO protège aussi les tortues ...

Connaissiez vous la Cistude d'Europe?



Cette petite tortue semi aquatique, dite *Emys orbicularis*, évolue dans les étangs peu profonds et végétalisés. Comme de nombreuses espèces inféodées aux milieux humides, cette espèce protégée au niveau européen, disparaît peu à peu en raison de la destruction de ces habitats. En Auvergne, elle n'est connue que dans le département de l'Allier et les populations sont rares et encore mal identifiées.

En bord d'Allier et ouvert au public, le site de la Boire des Carrés vers Vichy abrite une petite population observée dans la boire platte depuis les années 60. La LPO, en qualité de gestionnaire, suit ces individus chaque année.

Depuis 2009, un programme d'étude plus approfondi est mis en place afin de réaliser un dénombrement de la population, évaluer l'état sanitaire et identifier les sites vitaux de l'espèce sur le site; ceci afin d'améliorer la préservation de cette population et de ces habitats.

Dès les beaux jours de mars, alors que les Cistudes sortent de leur hibernation, des sessions de piégeage permettent de les capturer et les étudier. Les pièges (~20 nasses et verveux), sont répartis sur tout le linéaire de berge de la boire platte. Les individus capturés sont alors mesurés, pesés, marqués, observés sous toutes les coutures.



Le protocole de capture-marquage-recapture est utilisé pour évaluer l'effectif de la population. L'étude a permis de recenser plus du double de la population estimée jusqu'alors. À ce jour elle compte une quarantaine d'individus. Des très vieilles comme des jeunes sortant de l'œuf ont déjà été observées!

L'autre temps fort de ce programme réside dans la localisation des sites vitaux. En effet, la destruction des sites de ponte est un des premiers facteurs de régression de l'espèce.

L'observation cette année encore, de petits émergents (à la sortie de l'œuf) et de juvéniles de moins de cinq ans témoigne de la reproduction sur le site. Il est donc nécessaire d'adapter la gestion en vue d'éviter la destruction des habitats et de restaurer les milieux propices à l'espèce, la première étape étant d'identifier ces sites. Pour ce faire, lors des captures, neuf femelles ont été équipées d'émetteurs fixés sur la carapace afin d'être suivies par télémétrie. À la tombée de la nuit, de mai à juillet, les femelles sortent de la boire pour aller pondre sur les terrains alentours. Ceux-ci doivent être ouverts, sablonneux ou meubles pour permettre à la tortue de creuser son nid et suffisamment exposés au soleil pour assurer une bonne température à la dizaine d'œufs déposés. Suivre ces femelles par radio-pistage permet de les retrouver sur le site, les observer, localiser très précisément les nids et déterminer ainsi des zones de pontes. À la fin de l'été, des sessions de pistage de jours serviront à identifier les sites d'hivernation. Une cartographie de ces milieux vitaux sera un outil précieux pour ajuster la gestion du reste du site, éviter leur destruction, favoriser leur préservation et en créer de nouveaux. N'oublions pas que ces habitats, propices à la tortue, le sont aussi pour d'autres espèces (oiseaux, insectes...).



D'autres populations sont observées sur des sites en bord d'Allier, notamment dans la Réserve Naturelle du Val d'Allier. Dans l'avenir, une étude de la répartition de l'espèce et des connexions

entre les différentes populations pourrait accroître considérablement les données en Auvergne.

Espérons que l'expérience acquise grâce à ce programme servira à la LPO pour poursuivre son action en faveur de la Cistude qui fait partie intégrante de la conservation de la biodiversité et de la nature.

Enfin, la Cistude d'Europe est un reptile menacé qui fait l'objet d'un plan national d'actions depuis cette année. Différents programmes d'étude similaires sont menés dans d'autres régions en France (Aquitaine, Brenne, Isère..) et en Europe; tous ont vocation d'approfondir les connaissances sur l'espèce et mettre en œuvre les actions nécessaires pour la protéger.

La petite tortue Cistude d'Europe, méconnue soit elle, est un des bijoux de notre biodiversité!

Charline Giraud

A voir sur lpo-auvergne.org**Galerie photos**

Notre rubrique «Photo Nature» de notre site internet www.lpo-auvergne.org, lancée en février 2008, connaît un succès énorme, avec 3 à 4000 lectures mensuelles d'images (environ 50 000 depuis son lancement). Un succès lié peut-être à sa grande diversité : d'abord il n'y a pas que des oiseaux, mais des fleurs, des insectes, des paysages naturels ... c'est la biodiversité par l'image ! Ensuite, elle est ouverte à tous : photographes chevronnés ou débutants, amateurs bien équipés ou simple photo numérique de base (mais de qualité). Vos images traduisent surtout des émotions que nous ressentons aussi quand nous les mettons en ligne, et pour cela, remercions les 34 photographes qui ont participé jusqu'à maintenant (qu'ils continuent !) ... et invitons les autres ! Cliquez sur « Photos nature » et feuillotez les albums en faisant une recherche par les « 20 dernières » ou bien par photographe ou par mot-clé.

L'hirondelle en chanson

Nous avons la surprise et l'honneur de recevoir ce petit message d'un de nos adhérents : « En l'honneur de cet oiseau très attachant - l'hirondelle - j'ai la joie de vous offrir en primeur mon titre tout fraîchement enregistré. J'avais interprété ce titre parmi d'autres, en exclusivité, lors d'une réunion de la LPO de Riom. Je vous autorise à diffuser l'oeuvre sans restriction, partout : associations, vos amis, collègues de travail, vos voisins etc... »

Seule condition, pour le respect de l'oeuvre qui est protégée auprès de la SACEM, je vous demanderais de communiquer lors de vos envois les infos suivantes : Titre : "MES HIRONDELLES" Interprète DOUDOUL www.doudoul.com Auteur-Compositeur : JIPY : Jean-Pierre DESCHAMPS (Doudoul). »

Cette chanson est téléchargeable sur notre site lpo-auvergne.org (format MP3, 4 Mo)

Merci à Doudoul pour cette joyeuse mélodie

VOTRE BLOC-ADRESSES LPO ...

www.lpo-auvergne.org

LPO Auvergne (Siège social)

2 bis rue du Clos-Perret, 63100 Clermont-Fd **04 73 36 39 79**
lpo-auvergne@wanadoo.fr. ou auvergne@lpo.fr

Centre de Soins pour les oiseaux blessés

2 rue de la Gantière, 63000 Clermont-Fd **04 73 27 06 09**
cds.auvergne@lpo.fr

Réserve Naturelle du Val d'Allier (LPO)

8 Boulevard de NOMAZY, 03000 Moulins **04 70 44 40 66**

LPO Auvergne (Espace Nature du Val d'Allier)

8 Boulevard de NOMAZY, 03000 Moulins **04 70 44 46 29**
lpo-auvergne.03@wanadoo.fr

LPO Auvergne (Maison des Oiseaux du Haut Allier)

Le Prieuré, 43380 Lavoûte-Chilhac **04 71 77 43 52**
lpo-auvergne.43@wanadoo.fr

LES GROUPES LOCAUX de la LPO**LPO - MONTLUCON (03)**

Annette Faurie 04 70 28 21 83 et Patricia Godé 06 88 27 56 56

LPO - MOULINS (03)

Marie-Agnès LARBOT : 04 70 20 02 52

LPO - VICHY (03)

Robert ANDRIEU : 04 70 31 40 15

LPO - CANTAL (15)

Bernadette WENISCH : 04 71 48 56 19

LPO - HAUTE-LOIRE (43)

Maison des Oiseaux du Haut Allier 04 71 77 43 52

LPO - COURNON (63)

Jean MAZADE : 04 73 84 70 05

LPO - ISSOIRE (63)

Annie PELISSIER : 04 73 89 58 45

LPO - RIOM (63)

Irène LEROY : 06 09 52 10 99

LPO - THIERS (63)

Annie DENEFLÉ : 04 73 94 76 72

LPO - Chaîne des Puys (63)

Bruno GILBERT : 04 73 78 37 36

LPO - AMBERT (63)

Graham THOMPSON : 04 73 72 59 36

LES RESPONSABLES DES REFUGES EN AUVERGNE**ALLIER : Bruno CARRERE**

25 rue St Charles 03170 BEZENET

CANTAL : Jean-Pierre et Evelyne REGNIES

le bourg 15 290 CAYROLS tel : 04 71 46 13 90

HAUTE-LOIRE : Laurence HALLU

La Gazelle 43130 St André de Chaleçon. Tel : 04 71 58 44 40

PUY DE DOME : renseignements au local LPO : 04 73 36 39 79**LPO Infos Auvergne: journal des adhérents de la LPO Auvergne**

2 bis rue du Clos-Perret 63100 CLERMONT-Fd

Resp. de la publication : F. Guélin. PAO : C. Dutrois

Dépôt légal à parution: N°66 – JUILLET 2009 © LPO Auvergne

Impression DECOMBAT, Z.A. des Pradeaux 63360 GERZAT – Tirage : 1400 exs



L'Equipe de rédaction du LPO Infos : Alex Clamens, Sébastien Cléau, Jean Fontenille, François Guélin, Stéphanie Besse.

Illustrations : LPO Auvergne. Christèle Dutrois et Madeleine Marie Lucas : PAO et envois

Merci aux personnes qui ont collaboré à ce numéro, et aux bénévoles pour la mise sous enveloppes.